



Association des
Sapeurs-**P**ompiers
Parachutistes

Téléphone : 06.11.59.32.24

E-mail : aspp@live.fr

Site web : <http://aspp.blog4ever.com>

DOSSIER DE PRÉSENTATION



1 – Qu'est-ce que l'ASPP ?

L'ASPP est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, et dont le nom est **Association des Sapeurs-Pompiers Parachutistes**. Elle ne poursuit aucun but lucratif, s'interdit toute discrimination illégale, assure en son sein la liberté d'opinion et le respect des droits de l'homme, et n'admettra aucune décision ou manifestation présentant un caractère politique ou confessionnel.

Elle a été créée le 28 octobre 2008 et son siège social se situe à ATTAINVILLE dans le Val d'Oise.

Quels sont ses objectifs ? :

- **Promouvoir la pratique du parachutisme au profit des « sapeurs-pompiers », terme comprenant les professionnels, les volontaires, les personnels administratifs et techniques des Services Départementaux d'Incendie et de Secours, ainsi que les orphelins des sapeurs-pompiers.**
- **La famille, les proches, ou encore toute personne soutenant l'action de l'ASPP peuvent aussi être concernés, sous conditions.**
- **L'ASPP peut également s'impliquer (ou s'associer) dans toute action destinée à favoriser la sécurité des personnes, en lien avec le parachutisme ou les missions des sapeurs-pompiers.**

Cela consiste notamment à offrir **des tarifs préférentiels aux « sapeurs-pompiers »** souhaitant découvrir le parachutisme (saut en tandem, Progression Accompagnée en Chute libre, simulation de chute libre en soufflerie, etc.) et permettre **aux orphelins de sapeurs-pompiers de profiter gratuitement de ces activités.**



2 – Notre équipe

L'ASPP, dirigée par un groupe dynamique et motivé regroupé en un conseil d'administration, est également soutenue par une équipe de membres solidaires qui s'investissent bénévolement.

Elle bénéficie du soutien du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise par l'intermédiaire de son Directeur, le Colonel Jean-Yves DELANNOY.

Elle s'appuie sur l'assistance technique et le professionnalisme de la société « GEGE SKYDIVE » pour la réalisation des sauts, par l'intermédiaire de son Directeur, Eric GERARD, et de son équipe.

Président :

Serge BALLESTER 39 ans

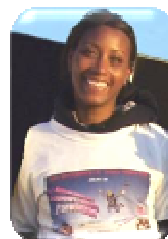
Officier de sapeurs-pompiers professionnels au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise depuis 1993
Parachutiste depuis 2007 (150 sauts)



Vice-présidente :

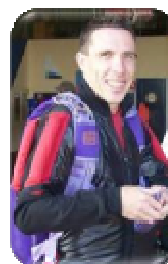
Kelly GUILLAUME 23 ans

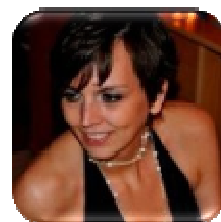
Etudiante en stylisme et modélisme, Ecole supérieure MODE ESTAH – PARIS 10^e
Pionnière dans la réalisation des sauts en tandem offerts par l'ASPP



Conseiller technique parachutisme : Cédric GIRBAL 33 ans

Sapeur-pompier volontaire au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise puis des Yvelines, respectivement depuis 2002 et 2006
Parachutiste depuis 2007 (600 sauts)





Trésorière : Lucie JEANNENOT 30 ans

Conseiller financier (établissement LCL) depuis 2006



Trésorier adjoint : Nicolas ROBERT 37 ans

Officier de sapeurs-pompiers professionnels au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise depuis 2004



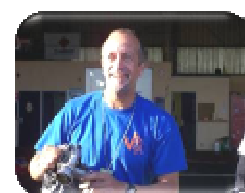
Secrétaire général : Christophe BELTHLE 28 ans

Sapeur-pompier volontaire et Personnel Administratif et Technique au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise respectivement depuis 1998 et 2006



Equipe technique : Eric GERARD 37 ans

5000 sauts, breveté d'Etat AFF/I, moniteur tandem, initiateur vol relatif et free fly



Jean-Maurice DRADEM 50 ans

6000 sauts, vidéo tandem, Directeur Technique National de la Fédération Française de Parachutisme

Octobre 2010

3 – Notre activité

L'ASPP organise des journées de découverte du parachutisme en permettant aux personnels des Services d'Incendie et de Secours de réaliser des sauts en tandem à des tarifs préférentiels. En effet, les tarifs élevés liés à la pratique du parachutisme ne facilitent pas l'accès à cette activité sportive.

Toutefois, elle priorise son action au profit des **orphelins de sapeurs-pompiers**, à partir de 15 ans pour les sauts en tandem et à partir de 8 ans pour les séances de simulation de chute libre en soufflerie.



Ces manifestations permettent de renforcer les liens d'amitié et de solidarité indispensables entre les sapeurs-pompiers, de favoriser le rapprochement entre les sapeurs-pompiers et leurs orphelins, mais aussi et surtout d'offrir un plaisir extrême à des enfants tragiquement marqués par le décès en service commandé d'un de leurs parents sapeurs-pompiers.

Aussi, la joie et les sourires de ces orphelins, qui ne peuvent vivre qu'avec le douloureux souvenir d'un père ou d'une mère qui a donné sa vie pour en sauver une autre, sont la plus belle et l'unique récompense que l'ASPP puisse espérer en retour de ces activités de chute libre qu'elle propose.

4 – Nos réalisations

Journées évènementielles :

Le but de ces journées est de permettre à l'ASPP de récolter des fonds tout en permettant de créer ou d'entretenir des liens d'amitié entre les personnels des Services d'Incendie et de Secours, au travers d'activités ludiques, festives ou encore sportives.

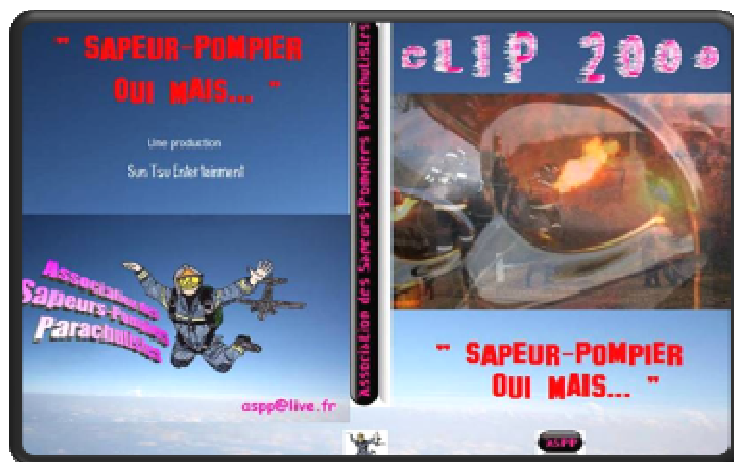
La première journée évènementielle s'est déroulée le 20 juin 2009 sur la zone de sauts de PERONNE (80) au cours de laquelle huit sauts en tandem ont été pratiqués par des agents du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise.



La manifestation s'est poursuivie dans la soirée autour d'un feu d'artifice et d'un repas festif.

L'association y a été officiellement présentée ainsi qu'un clip vidéo (« made in » ASPP) : « **Sapeur-Pompier, oui MAIS...** ».

Ce montage vidéo met à l'honneur les sapeurs-pompiers au travers des risques du métier. Il rappelle qu'au-delà de l'aspect « héroïque » d'un homme ou d'une femme qui a donné sa vie pour en sauver une autre, il reste les sempiternels souffrances et sentiments « d'injustice » vécus par les proches, **la famille, et en particulier les enfants.**



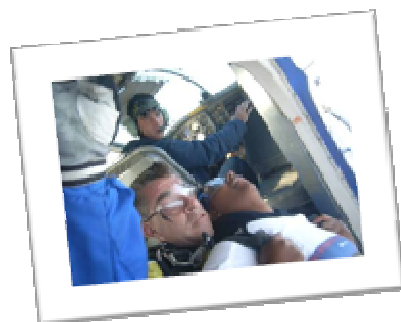
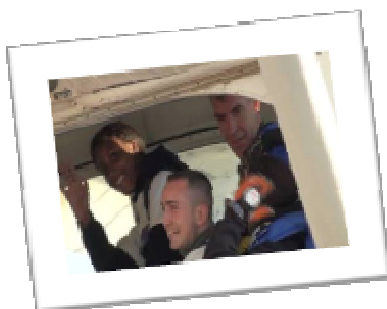
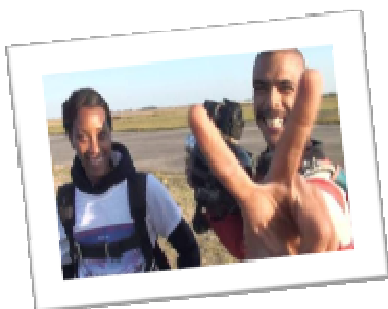
D'autres journées événementielles ont contribué à resserrer les liens entre les membres solidaires de l'ASPP.

Celles-ci ont été organisées autour de thèmes divers tels qu'un regroupement de « supers-héros », un championnat par équipes de jeux variés (sur le modèle de Fort Boyard), une course d'orientation...



Journée « découverte du parachutisme » offerte aux orphelins de sapeurs-pompiers :

Les bénéfices des premières journées événementielles organisées par l'ASPP ont permis de financer la première journée « découverte du parachutisme » qui s'est déroulée à PERONNE (80) le 12 septembre 2009. Cette journée de découverte comprend la prise en charge : du trajet aller-retour depuis le domicile de l'orphelin, de la restauration, d'un saut en tandem à 4.000 mètres d'altitude avec la vidéo associée et la remise de diplôme.



Kelly, originaire d'Argenteuil, dans le Val d'Oise, a donc été la première à bénéficier d'un aller simple en Pilatus, puisqu'à 4.000 mètres d'altitude, elle a bel et bien osé franchir le pas de l'avion pour se jeter dans le vide, soigneusement accrochée à son moniteur tandem.

50 secondes de chute libre à 200 km/h s'en sont suivies, pour le plus grand plaisir de Kelly !



Cette journée a été mémorable à la fois pour Kelly mais aussi pour tous les accompagnants qui ont vécu pleinement ce bonheur contagieux !

Elle a également suscité **l'engouement de la presse locale et des magazines spécialisés** qui ont largement souhaité immortaliser cet évènement en le diffusant généreusement (Le Parisien, édition du 23/09/2009 ; l'Echo Régional n°3160, édition du 25/09/2009 ; Forum Pompier, newsletter du mois d'octobre ; SOLDAT DU FEU magazine n°35 ; PARAMAG, le magazine du parachutisme, novembre 2009 ; Info SDIS 95, n°78 ; Journal de l'Union départementales des Sapeurs-Pompiers du Val d'Oise, année 2009 ; etc.).



Le 12 septembre 2010, Chloé jeune orpheline Val d'Oisienne, fêtait ses 8 ans le même jour que l'anniversaire du 1^{er} saut en tandem offert par l'ASPP. Aussi, pour souffler toutes ces bougies, il fallait au moins une soufflerie générant des vents à plus de 250 km/h !

Chloé a ainsi pu bénéficier de la première séance de simulation de chute libre offerte par l'ASPP.



La performance de Chloé et la joie qu'elle a su partager avec tout son entourage ne peuvent que motiver l'ASPP à renouveler ce type d'évènement.



Engagement au profit de la protection des personnes :

L'ASPP soutient les actions susceptibles de contribuer à améliorer la sécurité des personnes, dans le domaine du parachutisme ou bien dans le cadre des missions réalisées par les sapeurs-pompiers.

Sensibilisation à la prévention des incendies domestiques



Site internet :

Toutes les informations, articles, événements, produits, photos, projets, statuts, etc. sont régulièrement actualisés sur le site de l'ASPP :

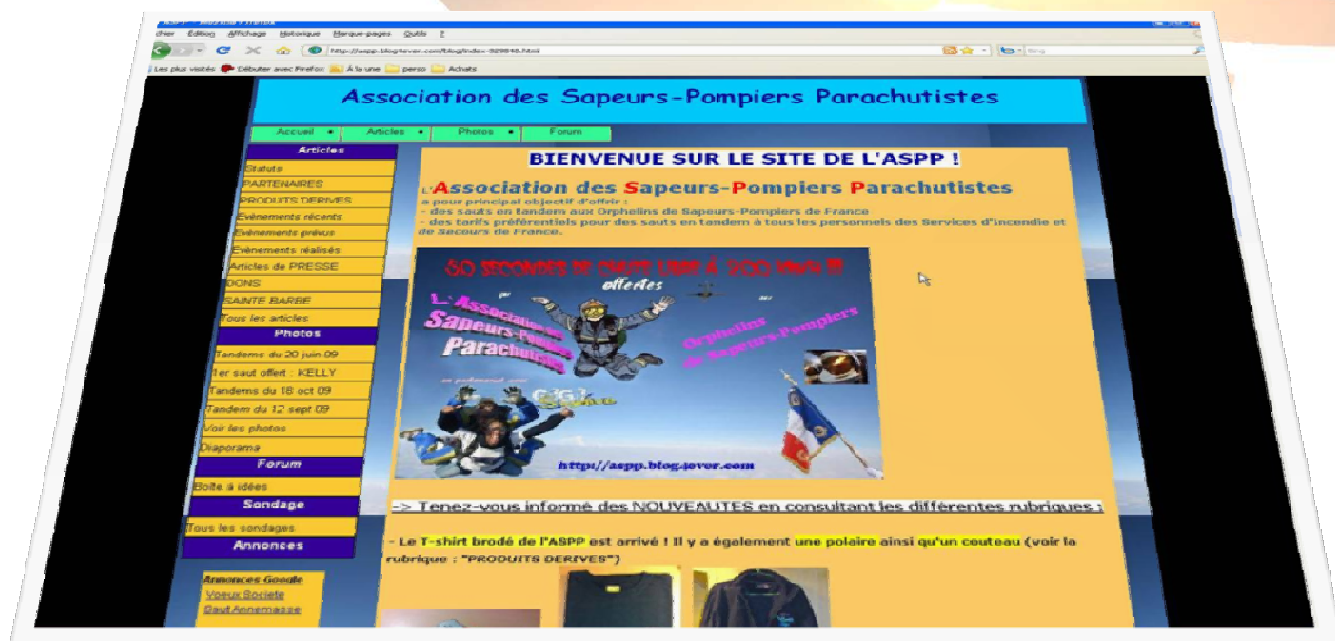
<http://aspp.blog4ever.com>

Le 30 décembre 2009, le site comptabilisait, en 6 mois d'existence (création le 30 juin 2009) :

2808 visiteurs

(1 visiteur par jour ; plusieurs connections d'un même visiteur ne sont comptabilisées qu'une seule fois en 24h).

Le 1^{er} octobre 2010, le cap des **7000 visiteurs** a été franchi.



5 – Vous pouvez soutenir l'ASPP

Vous souhaitez vous démarquer et sortir de la publicité traditionnelle ? Devenez partenaire d'évènements qui véhiculent des valeurs fortes, en associant votre marque à notre action.

L'image positive véhiculée par notre engagement au profit d'orphelins et d'une profession largement soutenue par la population, génère spontanément la solidarité de bon nombre d'institutions, de sociétés ou tout simplement de particuliers.

Le dynamisme, la performance et l'ambition de l'équipe constituant l'ASPP est un gage d'efficacité dans la réalisation de notre soutien au profit d'une profession dont les risques sont unanimement reconnus ainsi qu'au profit d'enfants tragiquement marqués par le destin.

La communication, associée à ces évènements, est pour nous d'une importance prioritaire au travers d'articles dans les médias locaux et presses spécialisées, d'un site internet, de ventes de produits dérivés (polaires, couteaux, t-shirts, etc.), de création de supports publicitaires (banderoles, plaques aimantées, étiquettes, etc.), sans écarter un projet en cours de contrat d'édition d'un Livre d'Or diffusé au niveau national.

En offrant votre soutien à l'ASPP, vous pouvez contribuer à développer notre domaine d'action au profit des sapeurs-pompiers et de leurs orphelins, tout en mettant parallèlement en évidence les qualités humaines que vous défendez au quotidien auprès de vos propres équipes.

Au-delà de la publicité dont vous pouvez bénéficier en retour, il vous serait possible de motiver vos personnels en les associant à ces évènements et en leur faisant également découvrir l'activité de parachutisme à des tarifs préférentiels.

6 – Comment soutenir l'ASPP ?

Vous pouvez soutenir l'ASPP en effectuant des dons, ponctuels ou réguliers ;

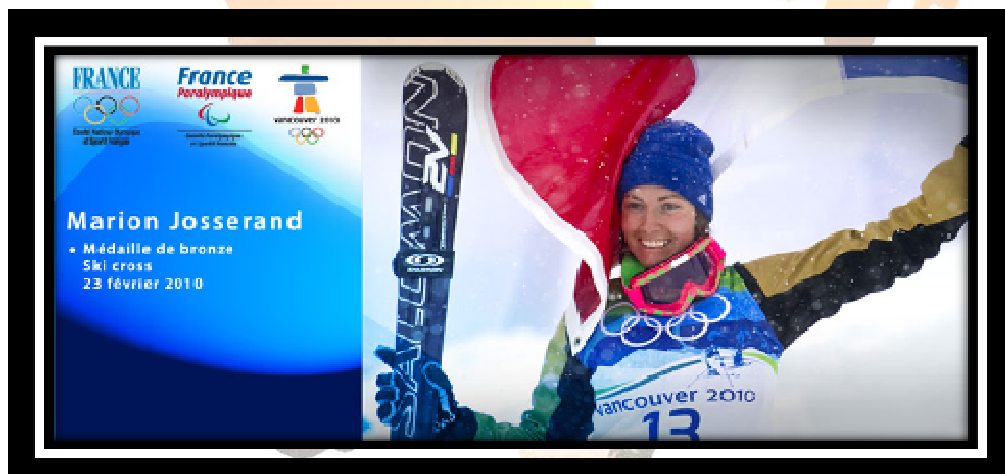
Vous pouvez réaliser un contrat de partenariat avec l'ASPP définissant la nature et le niveau de votre soutien et précisant les conditions de mise en œuvre ;

Vous pouvez offrir un soutien matériel à l'ASPP grâce à des équipements nécessaires à son fonctionnement ou encore grâce à des lots qui permettraient à l'association d'organiser des journées événementielles basées sur des tombolas, lotos, etc.

Parrainage :

Vous êtes sportif de haut niveau ? Vous êtes une célébrité ?

Si vous défendez les valeurs de respect, d'engagement, de dépassement de soi, alors tout comme Marion JOSSERAND, Marraine de l'ASPP, venez soutenir nos actions ou tout simplement les encourager pour le plus grand plaisir des petits et des grands !



7 – Comment nous contacter ?

Téléphone : 06.11.59.32.24

Mail : aspp@live.fr

Courrier : ASPP
A l'attention de Serge BALLESTER
15, rue du Moulin, portail gauche
95570 ATTAINVILLE

